

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI 2009

L'an deux mille neuf le 25 mai à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Geniès-Bellevue s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur Emile CABROL, Maire.

Etaient présents : Mesdames CHENE, GENAILLE, MELCHIOR, MONNEREAU, REGIS, ROCA, Messieurs DAVID, FEDOU, FOURNIER, IZART, MALET, MAZEAU, MEDINA, OTAL, VALLARD.

Madame LAPORTE donne pouvoir à Madame MONNEREAU
Monsieur ANDREU donne pouvoir à Madame GENAILLE
Monsieur GUSTAVE donne pouvoir à Monsieur MAZEAU

Monsieur MAZEAU donne lecture du compte rendu de la séance du 23 Mars 2009 ; ce compte rendu est adopté à l'unanimité.

Monsieur MEDINA est désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance et propose l'ordre du jour suivant :

- Tirage au sort des jurés d'assises
- Modification du PLU
- Annulation de créances
- Création d'un poste d'animateur territorial
- Désignation d'élus au Pays Tolosan
- R.A.S.E.D (Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en difficulté)
- Questions diverses

1/ TIRAGE AU SORT DES JURES D'ASSISES

Ont été tirés au sort sur la liste électorale générale :

Madame HERMAIN Marie-Janine, épouse PARIS, demeurant 2 rue Principale à St Genies
Madame BUISSON Sylvie épouse VIELLE, demeurant 56 ter rue Principale à St Genies
Monsieur DURAND Jean-Julien, demeurant 12 avenue Bellevue à St Genies
Madame NOEL Ginette épouse MAZENQ, demeurant 10 Chemin de la Perrière à St Genies
Madame PASQUALINI Jacqueline épouse VIVES, demeurant 18 Chemin Bouzigues à St Genies
Monsieur POUGET Pierre, demeurant 32 chemin des Mottes à St Genies

2/ MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Monsieur FEDOU présente un nouveau projet d'aménagement du terrain de Massebiau remis, lors d'une réunion en mairie, par le promoteur LP Promotion et la société ARCADE, bailleur social devant réaliser les logements sociaux.

Deux solutions architecturales des toitures sont proposées sur la résidence sénior et sur les logements: Toitures en tuiles traditionnelles ou toits terrasses. Après débat, une majorité se dégage pour la solution de toitures traditionnelles en tuiles.

Par ailleurs, il est précisé que la société ARCADE réalisera des logements à basse consommation énergétique.

Le projet de modification ayant été arrêté par le Conseil Municipal, Monsieur le Maire souhaite un avancement très rapide de la procédure afin que tout soit prêt pour le lancement de l'enquête publique fin août, début septembre 2009.

3/ ANNULATION DE CREANCE

Le Conseil Municipal autorise l'annulation d'une créance à l'encontre de Monsieur et Madame GOMEZ d'un montant de 962.96 € correspondant vraisemblablement à des erreurs de prise en charge de loyers payés pour le logement qu'ils occupaient au-dessus de l'école.

4/ CREATION D'UN POSTE D'ANIMATEUR TERRITORIAL

Mlle CAYOL, Adjoint d'Animation, a été reçue au concours d'Animateur Territorial. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'ouvrir le poste afin de pouvoir la nommer dans ce nouveau grade, reconnu par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Cette nomination lui permettra d'assurer la fonction de directrice du service d'Accueil de Loisirs.

Le Conseil donne son accord

5/ RENOUELEMENT DE POSTES

Le Conseil donne son accord pour le renouvellement des postes suivants :

- 4 postes d'adjoints d'animation pour l'Accueil de Loisirs
- Un poste d'adjoint technique pour le restaurant scolaire
- Un poste d'adjoint technique pour pallier les absences du personnel au service entretien

6/ PRESENTATION DU DOSSIER D'APPEL A RECONNAISSANCE D'AGENDA 21

Madame REGIS présente le dossier qui est en voie d'achèvement et qui doit être envoyé début juin 2009 au Ministère en charge du développement durable. Cette reconnaissance est un gage de qualité des projets et de cohérence des politiques menées par les collectivités territoriales vis-à-vis du développement durable.

7/ DESIGNATION D'ELUS AU PAYS TOLOSAN

Le pays « Girou Tarn Frontonnais » vient d'accueillir les deux communautés de communes de Cadours et de Save et Garonne. Il devient le plus important, hors agglomération, des 32 pays de Midi-Pyrénées avec 68 communes pour 100 000 habitants. Le pays, qui adopte l'appellation « Pays Tolosan » s'est doté de cinq permanents et d'un budget de fonctionnement annuel de 556 245 euros pour développer son territoire.

Il travaille suivant quatre axes pour lesquels il convient de désigner des délégués:

- Axe 1 : assurer un développement économique en préservant les ressources du territoire (Mr FEDOU, Mr MAZEAU)
- Axe 2 : Maîtriser et accompagner le développement démographique (Mme CHÊNE)
- Axe 3 : Améliorer l'accessibilité tout en préservant l'environnement (Mme REGIS)
- Axe 4 : développer les activités de tourisme culturelles et sportives pour une image forte du Pays (Mme GENAILLE, Mme MONNEREAU).

8/ R.A.S.E.D. (Réseau d'Aides Spécialisées aux élèves en difficulté)

Suite à un redéploiement des moyens spécialisés pour l'aide aux enfants en difficulté, deux postes du réseau vont être supprimés pour les 15 communes appartenant à notre circonscription. Monsieur le Maire demande l'approbation du Conseil Municipal pour envoyer une délibération à l'Inspection d'Académie, demandant le maintien de ces postes. Le Conseil, moins l'abstention de Mr OTAL, donne son accord.

9 QUESTIONS DIVERSES

Réfection du Gymnase

L'architecte a établi l'ébauche des travaux qui doivent être réalisés par la communauté de communes.

Le projet devrait être finalisé avant la fin de l'année. Mr Vallard souhaite que l'on puisse communiquer rapidement aux associations une date, même approximative, de fermeture de la salle.

Projets de la commission sociale

Mme CHÈNE présente le projet de cadeau de naissance à offrir à chaque nouveau-né. Ce projet est accepté à partir du moment où il permettra de donner à cette occasion une information aux familles sur les services intercommunaux de la petite enfance.

La commission souhaite également offrir aux enfants entrant à l'école maternelle un livre. Le choix du livre et le mode de distribution feront l'objet d'une nouvelle réflexion.

Achat de défibrillateur

La Communauté de communes a proposé un achat groupé de défibrillateurs pour équiper les communes. St Genies devrait en avoir un. Il conviendra de définir l'emplacement le plus approprié pour garantir une intervention rapide.

SITROM

Monsieur MAZEAU nous informe que la création de la Communauté Urbaine du Grand Toulouse (CUGT) va entraîner des modifications de collecte des ordures ménagères et déchets recyclables. Une prochaine réunion du SITROM doit définir les nouveaux jours de collecte.

Les administrés seront informés par un courrier du syndicat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.